

COVID-19

La Ville de Laval mobilise son personnel pour assurer l'ensemble des services à la population

Laval, le 23 mars 2020 – La Ville de Laval souhaite informer ses citoyens qu'elle continue de donner l'ensemble des services à la population, à l'exception des services qui nécessitent des contacts directs avec les citoyens. La Ville a fait une analyse en profondeur afin d'identifier les activités essentielles, a déployé ses plans de continuité des services municipaux, a identifié les ressources humaines et matérielles requises afin de maintenir les services à la population et finalement, a mis en place les formations nécessaires pour ses employés afin d'accroître leur polyvalence.

« Nous suivons à la lettre l'ensemble des orientations et des directives émises par les gouvernements. Nous avons une réunion téléphonique de direction quotidienne pour ajuster le tir au besoin. Pour l'instant, nos employés continuent de travailler, de manière sécuritaire, pour répondre aux besoins de la collectivité. C'est important, tant pour la population que pour notre économie. Je salue le travail extraordinaire de tous les employés de la Ville qui font preuve d'une solidarité exemplaire, mais aussi, d'une superbe capacité d'adaptation en cette période cruciale », mentionne le maire de Laval, Marc Demers.

Si, pour la Ville, la première priorité demeure la sécurité des citoyens, celle de ses employés est tout autant importante. Elle a donc révisé ses manières de faire, notamment en revoyant et en favorisant le télétravail pour les employés dont les fonctions le permettent, mais également, en mettant à jour de nombreuses procédures permettant notamment de passer du mode groupe au mode solo, lorsque possible.


« Nous avons déployé l'ensemble du matériel informatique pour que 1200 employés soient en mesure de faire du télétravail. Si un employé peut travailler de chez lui, c'est ce qu'il doit faire. Nous avons réorganisé les prestations de travail pour que nos employés puissent travailler en solo. Quant aux employés qui travaillent d'ordinaire avec la population, ils s'occupent désormais à d'autres tâches », précise le directeur général de la Ville, Jacques A. Ulysse.

Rappels importants

Pour toute question concernant leur état de santé, les citoyens sont invités à téléphoner sans frais à la ligne dédiée à la COVID-19 au 1 877 644-4545, ou à visiter le site Internet du gouvernement du Québec à quebec.ca/coronavirus

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

480, boulevard Armand-Frappier, C. P. 422, succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4

 311 ou 450 978-8000 • www.laval.ca



www.facebook.com/villedelavalpageofficielle



www.twitter.com/@laval311



Communiqué

Pour publication immédiate

Des décisions quotidiennes sont prises par la direction de la Ville de façon à ce qu'elle puisse s'adapter à l'évolution de la situation. Pour les dernières mises à jour sur la situation à Laval, visitez le site Internet de la Ville à pandemie.laval.ca

– 30 –

Relations avec les médias

Ville de Laval

Service des communications et du marketing

Anne-Marie Braconnier

Responsable des affaires publiques

450 662-4343

medias@laval.ca

Cabinet du maire

Valérie Sauvé

Directrice des communications


450 978-6888, poste 4127

438 402-3258

va.sauve@laval.ca

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

480, boulevard Armand-Frappier, C. P. 422, succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4

 311 ou 450 978-8000 • www.laval.ca



www.facebook.com/villedelavalpageofficielle



www.twitter.com/@laval311